

Club Subaquatique Lavallois

Compte rendu de la réunion de Comité Directeur

Du 31/ 08/ 2023 20h30 – 21h30

Lieu : *Piscine St Nicolas*

Présents : *A.Dubos, J.Gautier, Y.Lancelin, F.Paillard, C.Penard, S.Renard, D.Marin, F.Guiguen, J-M.Lucas*

Ordre du jour.

- Tarifs 2023/2024
- horaires créneaux.
- année olympique, impact ou non sur nos créneaux.
- date de l'AG
- organisation ou non d'une soirée
- Convention Piscine

- **Tarifs 2023/2024**

- Proposition de Répercussion de la hausse de la licence et de l'assurance
Sur les tarifs de la saison 2023-2024 augmentation de 5€
Pour info : (pas d'augmentation la saison précédente et badge d'accès offert par le CSL)
Cette augmentation est validée par le Comité Directeur.
- Une Caution de 5€ sera demandée pour toute nouvelle distribution d'un Badge d'entrée à la piscine (Cette caution sera restituée lors du retour des « nouveaux » Badges).
Les badges déjà distribués sont reprogrammés par la Direction de la piscine.
Cette caution est validée par le Comité Directeur.

- **Année olympique, impact ou non sur nos créneaux.**

La question a été posée à la direction de la piscine :

Voici la réponse de la piscine à ce sujet :

« À ce jour, nous n'avons pas d'équipe de prévue, donc pas d'incidence sur vos créneaux. »

- **Convention de la mise à disposition de la piscine.**

Cette convention est signée par le président et remise à la direction de la piscine directement ce jour.

- **horaires créneaux.**

**Tableau d'attribution des créneaux
2022/2023**

Bassins intérieurs

JOURS	Nombre	Ligne	Heure début de séance	Heure fin de séance
Lundi	6	25	20h00	22h00
	1	PB	20h00	22h00
Mercredi	6	25	20h00	22h00
	1	PB	20h00	22h00

Bassins extérieurs

JOURS	Nombre	Ligne	Heure début de séance	Heure fin de séance
Lundi	2	25	19h30	20h00
	4 ou 8	50 ou 25	20h00	22h00
	1	Fosse	20h00	22h00
Mercredi	4 ou 8	50 ou 25	20h00	22h00
	1	Fosse	20h00	22h00
Jeudi	2	50	14h00	16h00

ATTENTION pour les créneaux de sortie de Bassins à 22h00 il est impératif de **sortir des Bâtiments à 22h15 MAXIMUM.**

- **date de l'AG**

Date de l'AG option pour le 6 Octobre 2023 à 19h15

- **organisation ou non d'une soirée**

Une soirée « Club » est à l'étude (Fin Janvier/ Début Février)

- **Sortie Club Scaphandre :**

La Sortie club scaphandre se fera à Carantec lors du Week-end de la pentecôte Du 18 au 20 Mai 2023.

- **Infos divers.**

- Une Journée Technique Apnée est à l'étude (ouverte à tous les adhérents du CSL).

Présentation de Julien pour l'étude d'un groupe compétitions Apnée :

CSL53- Section apnée/pêche sous-marine
Compte rendu de réunion projet pôle
Compétition apnée 2023

12 juillet 2023 | 19:00 à 20:00

PARTICIPANTS membres du CSL53 :

GAUTIER Julien, GOMBERT Charles-Antoine, TESSIER Olivier, BEUNARD Benoît

A l'ordre du jour étaient abordés les points suivants :

- 1. Retours sur 2023 et les performances antérieures de chacun*
- 2. Définition d'une organisation de la saison 2023-2024 à venir avec la constitution du pôle compétition.*
- 3. Question budgétaire et demandes de financement*

1. Retours sur 2023 et les performances antérieures de chacun

→ Charles Antoine valide une troisième place nationale en immersion libre au Championnat de France d'Apnée en eau libre 2023 avec une plongée à 75m

→ Benoit remporte le trophée d'apnée piscine de St Cyr-sur-loire (toutes catégories) et l'interrégional de Tour 1er en statique avec 6'18- Il finit 21ème au classement national en statique (à une place d'accéder au championnat de France indoor). Il est à noter que Benoît a commencé l'apnée en septembre 2023.

→ Le temps fort apnée de 2023 (évaluation des performances) qui a eu lieu à la piscine a suscité un vif intérêt pour des apnéistes de se mettre à la compétition indoor (Olivier et d'autres sont intéressés).

→ Après un arrêt de la compétition pour cause de blessure, Julien, initiateur apnée 2ème degré, souhaite pouvoir reprendre. Il a été compétiteur pendant 3 ans sur le circuit piscine indoor national : champion régional Bretagne/Pays de la Loire avec 50m en dynamique en 2019, 3ème à l'inter régional de 2019 de la Rochelle avec 160.60m et 4ème à la manche de coupe de France en 2020 avec 150m dyn validés. Il tient également des apnées statiques entre 5:30 et 6 min.

2. Définition d'une organisation de la saison 2023-2024 à venir avec la constitution du pôle compétition.

Objectif évoqué → Constituer un groupe autour de cette activité de "compétition", pour l'émulation collective, le partage et la transmission autour de ce sport passionnant. Communiquer autour de son activité et les activités subaquatiques du club de Laval. C'est également permettre via la forme associative la réalisation individuelle des athlètes.

Ce qui a été abordé :

→ **Avoir 2 créneaux piscine** pour les entraînements de 20h30 à 22h00 dans une à deux ligne d'eau et petit bain de temps à autre. Lundi et mercredi. (Samedi am si encadrement requis).

→ **Former les apnéistes dès septembre** au passage de niveaux (N1 à minima pour les compétitions fédérales de demandé) avec des formations en salle (peuvent peut être conjointes avec d'autres groupes de la section ?) sur la sécurité, le matériel, les accidents liés à la pratique, l'organisation de compétitions et de la fédération etc...) et aussi avec la fédération et le comité interrégional.

→ **Organisation d'un samedi formation pendant les vacances d'octobre 2023** avec des apports des moniteurs et intervenants extérieurs (techniques de compensation, de palmage et de relaxation- yoga)- peut être ouvert à tous.

→ **Faire une première compétition interrégionale** en début de saison pour s'évaluer et fixer les suivantes.

→ **Avoir défini les grands blocs de préparation** (PPG, hypercapnie, hypoxique, spécifique, affûtage) et les séances d'entraînements qui en découlent (et individualisées suivant les athlètes) courant septembre.

→ **Préparer des sorties découverte de la profondeur** en milieu naturel en région (Pays de la Loire Bretagne) et au CIPA à Nice.

→ Laisser ce **groupe OUVERT** à toute personne désireuse de rejoindre ce pôle et de s'y investir.

3. Question budgétaire et demandes de financement

Pour un apnéiste, une saison individuelle en championnat de France indoor peut engendrer de nombreux coûts : achat d'équipement (combinaisons, monopalmes, masques, pince nez, longes), formations (sécurité, compensation), déplacements, hébergements...

Par exemple, la saison de 2018-2019 de Julien Gautier a représenté un coût de 3000€. En 2023, la saison de Charles-Antoine Gombert a représenté un coût non moindre de 8000€.

→ Conscients des coûts importants que cela demande, les apnéistes du pôle compétition demandent au comité directeur dans quelle mesure, le CSL peut-il aider financièrement ?

Le pôle souhaite également communiquer autour de son activité via des partenaires presse et médias et décliner une identité visuelle du csl 53 sur quelques supports tels que T-Shirts, sacs etc.

Enfin, Julien Gautier, porte une **demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental de la Mayenne.**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se terminera autour de 20:00.

Cette demande de projet sera transmise au comité directeur du club, ses Administrateurs et moniteurs pour validation.